

Nous sommes en démocratie (?)

OPINION

Nous sommes en démocratie. Nous votons pour élire ceux qui nous représentent dans la gestion de la Nation. Ils décident de lois que le Gouvernement applique. Ils vérifient que la loi est respectée.

« Attention à la tyrannie de la transparence ». Tout un programme...

Jusqu'ici tout allait bien. Alors, les lobbies sont arrivés. Ils ont même leur propre lobby !... Ils ont un slogan aussi : « Attention à la tyrannie de la transparence ». Tout un programme. Traduction libre : Laissez-nous faire notre business entre amis. Il y a une démocratie mais on ne peut pas laisser le pouvoir à n'importe qui !

La géographe Sylvie Brunel décrit avec excellence ces phénomènes dans son dernier livre « Toutes ces idées qui nous gâchent la vie » : Stop à ce délire de normes, de taxes, d'interdictions, Stop, parce que la transition énergétique s'impose quand les solutions proposées sont meilleures, mais qu'on ne l'impose pas au prix de coûts insupportables, pour l'économie toute entière comme pour les ménages, quand les techniques ne sont pas encore au point.

Un scandale a récemment parcouru la presse à propos du fichage de centaines de personnes jusque dans leur vie la plus intime pour la firme Monsanto par un célèbre cabinet de lobbying : Fleishman Hillard. Attention ! ça s'appelle de la « communication ». On « construit » des réputations. Ce cabinet de lobbying est tellement fier de ce qu'il a fait pour Monsanto qu'il vient brutalement de changer de nom. Et Bayer a embauché un cabinet juridique à plein temps pour analyser le problème.

Jeux d'influence, sauf que souffler n'est pas jouer

Cas isolé ? La chaîne ARTE diffuse chaque jeudi un feuilleton instructif sur ces petits secrets : « Jeux d'influence ». Non, les références de ces entreprises d'influence sont partout : Banque-Radio-Télévision- Industries de la Santé -Internet-Industrie du luxe-Édition-Energie-Relations Internationales-Industrie cinématographique-Environnement-Finance- Marché de l'art.

« Le lobbyiste est un représentant d'intérêts » mais... Lesquels ?

Vous voulez des exemples troublants ? En 2009, des Sénateurs, dont le Rapporteur Général des Finances, avaient fait part de leur trouble à propos de « méthodes contestables » dans les énergies renouvelables. Les députés avaient dit la même chose en 2010. Les éoliennes sont les seules exceptions à dépasser de trois fois le seuil de bruit fixé par le Code de la Santé publique, par un simple arrêté ministériel publié en catimini. La distance des éoliennes des habitations a été fixée à 500 m au temps où elles mesuraient 70m. Aujourd'hui elles peuvent atteindre 240 m et la distance est toujours la même alors qu'en Europe la règle générale est 10 fois la hauteur. Avec cette règle de 500m , un pavillon de banlieue pourrait presque se transformer en une tour de bureaux sans autorisation. Un comble : les commissaires enquêteurs et les juges administratifs sont « formés » par les promoteurs.etc Les magazines économiques ont recensé les fortunes champignons de plusieurs centaines de millions d'euros chacune grâce à ce régime de faveur, mais ça n'a aucun rapport ?

Qu'est ce que payer un cabinet de lobbying 2 à 3 millions d'euros quand il va vous en faire gagner 300 ?.

Communication ou influence ?

Toutes les campagnes de communication des énergies renouvelables sont systématiquement représentées par une grande éolienne mâât à hélices, procédé centenaire le plus juteux mais ringard et le moins efficace. 100 milliards dépensés ne parviennent péniblement qu'à 5% de notre électricité 1 jour sur 5 (statistiques officielles 2018), mais il paraît que ça remplace le nucléaire, et trois fois plus cher. Le brevet d'un célèbre écologiste, le Commandant Cousteau, bien plus performant et silencieux, n'est jamais mentionné, parce qu'il n'a pas de parrain chez les lobbyistes ? Celui de l'Académicien Darrieus non plus, alors qu'il est célèbre dans le monde entier.

Qui dissimule l'autre ?

Les ministères, les élus, les grands groupes sont en permanence fréquentés par ces « visiteurs du soir » qui viennent souffler les décisions : « pour « aider » les entreprises, les organisations professionnelles et les collectivités territoriales à participer à l'élaboration de la décision publique. ». Et les entreprises de lobby travaillent beaucoup avec certaines ONG.

Plusieurs dizaines de cabinets exercent cette activité à Paris avec, chacun, des équipes de 15 à 40 personnes. Rien qu'à Paris, plus de mille personnes sont payées cher à plein temps pour influencer en permanence des personnalités détenant un mandat démocratique, hors des circuits légaux et réglementaires. A Bruxelles c'est une industrie : on en recense 14 000

En principe. Nous sommes en démocratie.